

LA  
SEMAINE RELIGIEUSE  
DE QUEBEC

---

---

COMMUNICATION.

LA PRIÈRE EN COMMUN

(Suite)

“ La prière commune ne procurerait guère moins d'avantages aux maîtres et aux maîtresses d'une part, et de l'autre aux serviteurs.

“ Les maîtres en auraient plus de véritable considération : ils seraient plus aimés et mieux servis. Les domestiques.....seraient traités avec plus de ménagement, et n'auraient pas à essuyer ces hauteurs et ces duretés qui leur font sentir l'humiliation de leur état. Les maîtres, priant en commun avec eux, se souviendraient à ce moment que la différence des rangs est nulle devant Dieu ; que les hommes ne sont distingués à ses yeux que par la piété, et que, peut être, il fait moins de cas d'eux, que du dernier de leurs serviteurs. Ce souvenir venant deux fois le jour, influerait sur le reste de leur conduite, et les rendrait plus humains et plus traitables. Les domestique de même y apprendraient à regarder Dieu dans leurs maîtres, à respecter en eux une autorité dont il est la source, et à les servir avec d'autant plus de zèle, d'affection et de fidélité, qu'ils auraient des vues plus saintes, plus nobles et plus désintéressées.

“ Toute la famille, ou la maison, étant assemblée à l'occasion de la prière, ce serait le moment de faire lire quelque livre édifiant et instructif. Une semblable lecture, ne durât-elle chaque jour qu'un demi quart d'heure, jetterait dans le cœur des enfants et des domestiques des semences de piété qui fructifieraient avec le temps.

“ L'expérience seule peut apprendre quelles bénédictions Dieu se plairait à verser sur une maison où il serait ainsi honoré. Tôt